

Manoir du Laurier
59660 MERVILLE
mervil@wanadoo.fr
Tél : 03 28 48 39 39
Fax : 03 28 49 67 62

VIGNETTES : 72.661

05/02/2021

VALIDITÉ :

ÉTABLISSEMENT HOMOLOGUÉ LE : 25/02/2005

PAR LA PRÉFECTURE : SARTHE

ÉVACUATION DE L'ÉTABLISSEMENT

VENT : 100 Km / h

NEIGE : 4 cm

PROPRIÉTAIRE : CTE DE COMMUNES DE PHALSBourg

Tél : 03.87.24.40.40

ADRESSE : 18 RUE DE SARREBOURG

Fax : 03.87.24.40.52

VILLE : 57370 MITTELBRONN

contact@paysdephalsbourg.fr

caractéristiques de l'établissement

EFFECTIF LIMITE A 300 PERSONNES

TYPE : STRUCTURE

MODULES DE 5 X 12 M JUXTAPOSABLES

COLORIS : BLANC - GRIS/BLANC

SURFACE MAXI : **5 X 216 = 1080 M²**

CLASSEMENT AU FEU :

FABRICANT : MAINE BACHES

M2 M2 M2

PROCÈS VERBAL N° 0261342M 0261340M 11536L

DÉLIVRÉ LE : 07/10/02 07/10/2002 15/01/2003

PAR : IFTH IFTH IFTH

Effort au soulèvement : 355 KG/POTEAU

CONTRÔLES

ORGANISME :

DATE :

VALABLE JUSQUE :

- STRUCTURE :
- (1) - INSTAL. ELEC :
- (2) - GRADINS :
- (2) - CHAUFFAGE :
- (2) - EXTINCTEURS :

BVCTS

05/02/2019

05/02/2021

(1) - Très important : l'installation électrique reste sous la responsabilité du propriétaire qui peut faire appel à une autre entreprise, mais dans tous les cas un organisme agréé doit y avoir apposé une vignette.

(2) - Cette rubrique n'est renseignée que si l'établissement dispose d'installations techniques qui lui sont propres. Dans le cas contraire, il y a lieu de vérifier la présence des vignettes respectives en cours de validité.

PARTIE à REMPLIR PAR L'ORGANISATEUR :

NOM : RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

ACTIVITÉ(S) PRÉVUES :

EFFECTIF DU PUBLIC RECU :



LE PROPRIÉTAIRE

garantit que l'établissement est maintenu en bon état et n'a subi aucune modification depuis les derniers contrôles.

L'ORGANISATEUR

devra déposer le présent extrait ainsi que plan d'implantation et d'aménagement à la mairie concernée en vue de l'obtention de l'autorisation d'ouverture. (art. : CTS 31) au minimum 1mois avant la date d'ouverture au public

Le Président Directeur Général
J. MERVIL

